

## Agenda local

<b>Février</b>	Quine de la Jeunesse Sportive du Lévézou Quines de l'Amicale des Sapeurs Pompiers Concert pour le Téléthon - Chorale du Lévézou Repas et belote de l'APEL Sainte-Marie	Dimanche 4 février à 14h Samedi 10 à 20h30 et dimanche 11 à 14h Dimanche 11 février Vendredi 16 février à 19h
<b>Mars</b>	Quine du club de hand-ball Les croquandises, conte tous publics Déjeuner aux tripous de l'APE écoles publiques The Wackids, concert jeune public Thé dansant par le club de l'amitié	Samedi 3 mars, à 20h30 Samedi 10 mars, à 15h Dimanche 11 mars, à 8 h Vendredi 23 mars, à 20h30 Samedi 31 mars, à 16h
<b>Avril</b>	Déjeuner-rando de l'APEL Sainte-Marie Repas du club de hand-ball Bourse à l'enfance de l'APE écoles publiques Ciné-Lévézou Nettoyage du Viaur et des berges du lac Quine du CAPS	Dimanche 8 avril Samedi 14 avril Dimanche 15 avril, toute la journée Mercredi 18 avril, à 14h30 Samedi 21 avril Samedi 21 avril
<b>Mai</b>	Vide-greniers du CAPS Pièce de théâtre par le club de l'amitié	Mardi 1 <sup>er</sup> mai, toute la journée Samedi 12 mai, à 14h
<b>Juin</b>	La vie rêvée d'Alice Don du sang La fête de Camboulas Fête de l'école Sainte-Marie	Mardi 5 juin, à 20h30 Mercredi 20 juin Dimanche 24 juin Samedi 30 juin
<b>Juillet</b>	Raid de Sports nature et Lévézou Quine de la Chorale du Lévézou	Samedi 14 juillet Samedi 21 juillet
<b>Août</b>	Fête du Ciné-Lévézou Festival du Rouergue <i>Cultures du monde</i> Fête de Pont-de-Salars	Mercredi 1 août Mercredi 8 et Dimanche 12 août Du 9 au 11 août
<b>Septembre</b>	Quine de village attitude	Samedi 22 septembre
<b>Octobre</b>	Repas jambon braisé du club de l'amitié	Jeudi 18 octobre
<b>Novembre</b>	Quine du club de l'amitié Quine de l'APE des écoles publiques	Dimanche 4 novembre Samedi 24 novembre
<b>Décembre</b>	Téléthon Festivités de Noël (spectacle et marché)	Samedi 8 et dimanche 9 décembre Samedi 15 et dimanche 16 décembre

**Marchés d'été** : Tous les mercredis soirs de l'été, à partir de 18h30

**Foires** : Tous 3<sup>èmes</sup> jeudis du mois

Suivez-nous sur :



Consultez toute l'actualité municipale sur notre site :  
[www.pontdesalars.fr](http://www.pontdesalars.fr)



Pont-de-Salars  
Aveyron

# LE SALARSIPONTAIN

Bulletin municipal  
Janvier 2018 - Numéro 4



### Nous contacter

**Mairie de Pont-de-Salars**  
Place de la mairie  
12290 PONT DE SALARS  
Tél : 05 65 46 84 27  
Fax : 05 65 46 80 13  
[mairie.pontdesalars@wanadoo.fr](mailto:mairie.pontdesalars@wanadoo.fr)

### Nos horaires

Lundi au jeudi : 9h-12h et 14h-17h  
Vendredi : 9h-12h et 14h-16h30

## Le mot du maire

Au revoir 2017, bienvenue 2018. Une nouvelle année qui a commencé avec un rappel à l'ordre de dame nature qui nous a démontré une fois de plus sa toute puissance, et renvoyé à plus d'humilité (malgré toute notre science, chacun de nous doit encore intégrer une part d'imprévu). 2017 a vu l'avènement d'une redistribution des cartes politiques ; l'élection présidentielle a redoré l'image du Président et imposé la voix de la France sur l'échiquier mondial. Les chiffres de l'économie sont au vert, cependant des interrogations sur le plan national subsistent pour nos compatriotes, pour nos collectivités ; 2018 sera sans aucun doute un révélateur de la politique engagée sur le territoire national afin de résoudre les différentes problématiques économiques. Localement nous sommes toujours la cible de réorganisations, de nouvelles réformes, de nouvelles compétences ; ces évolutions parfois nécessaires ne sont pas accompagnées de moyens et mettent à mal notre fonctionnement. Cependant la volonté d'agir pour le bien-être de notre territoire est source de motivation ; l'appréhension pour l'avenir est légitime mais se traduit ou se transforme en force optimiste ayant pour finalité la réponse aux besoins de notre commune et au-delà de notre Lévézou. C'est avec cet esprit, cette volonté que sont abordés tous les sujets, tous les dossiers ; vous retrouverez dans la gazette ces engagements dans les travaux réalisés et les projets qui sont tous engagés. Souhaitons-nous une très belle année et de très belles rencontres, la force de notre territoire, ce sont les hommes et les femmes qui le composent. Ensemble, nous concrétiserons ces souhaits, ces projets pour une commune forte à l'écoute de tous !

Directeur de publication : Daniel Julien

Comité de rédaction : Conseil municipal, Associations, Services municipaux, SIEDA, Syndicat mixte du Lévézou, Communauté de communes du Pays de Salars

Impression : Groupe Burlat

Crédits photos : Conseil municipal, Associations, Services municipaux, SIEDA, Syndicat mixte du Lévézou, Communauté de communes du Pays de Salars

Tirage : 700 exemplaires

## Sommaire

Budgets communaux	3
Travaux et entretien	4
Aménagement et urbanisme	6
Tourisme	9
Animation	10
Education et jeunesse	12
Partenaires institutionnels	16
Associations locales	19
Actualité mairie	26
Tarifs communaux	28
Infos utiles	31
Agenda local	32



### ❖ Problème de réception TV : le numéro dédié

Le CSA et l'Agence nationale des fréquences (ANFR) prennent les mesures nécessaires pour vous garantir une bonne réception de la télévision par votre antenne râteau. En cas de difficulté pour recevoir les programmes de la TNT, le **0970 818 818** est le numéro de téléphone dédié aux demandes d'information (non surtaxé, prix d'un appel local).

### ❖ Frelon asiatique : pas de panique !

Par l'arrêté ministériel du 28/12/2012, le frelon asiatique est classé comme un nuisible. La présence du frelon asiatique dans le département de l'Aveyron est avérée. Le syndicat départemental de l'apiculture lutte contre la prolifération de cette espèce en recensant les nids.

#### Que faire face à un nid de frelons asiatiques ?

Ne pas intervenir soi-même : la destruction d'un nid doit être réalisée par un professionnel. Vous pouvez signaler le nid en appelant à la mairie (indiquer vos coordonnées, la localisation du nid, inutile de signaler un seul frelon si vous n'avez pas localisé le nid) ou informer directement un référent local du Syndicat départemental de l'apiculture de la présence d'un nid. Les référents connaissent les modalités d'intervention adaptées.

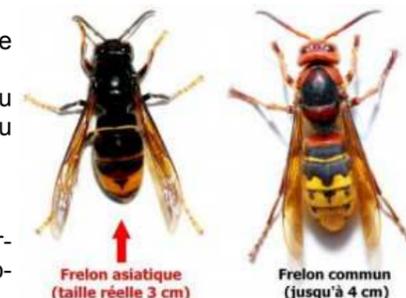
Sur la commune de Pont-de-Salars, les référents locaux sont Messieurs Jean-Louis Seguret (06 78 12 19 49), Jacques Gardé (06 77 45 49 90), François Guibert (05 65 42 69 02).

#### Que se passe-t-il ensuite ?

Si le nid est situé sur le domaine public, une entreprise spécialisée sera mandatée par la mairie pour neutraliser le nid. Si le nid est sur le domaine privé, le propriétaire sera contacté et tenu de prendre des mesures. La destruction du nid reste à la charge du propriétaire.

#### Que faire en cas de piqûre ?

La piqûre de frelon asiatique peut provoquer de graves réactions allergiques. Par conséquent, en cas de piqûre, si vous constatez une anomalie, appelez le Samu (15).



### ❖ Bienvenue aux nouveaux commerçants

C'est avec beaucoup de plaisir que la municipalité présente les nouveaux commerçants. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, M. Christophe Greck a cédé la gérance du café du Viaur à M. Sébastien Vandeveld (06 88 62 77 84), **possibilité de se restaurer le midi, le soir et le week-end**. L'ancienne boutique Phildar devient Habi'laine (Mme Anne Raymond, 05 65 69 53 10). Nous accueillons aussi l'entreprise de ramonage (M. David Boissonnade, 06 49 42 61 71), la boutique Camélia (Mme Marie-Claude Germane, 07 83 77 86 67).

### ❖ A noter : de nouveaux services à la maison de santé

A la maison de santé, **une permanence audition de l'UDSMA** a débuté à partir du 23 janvier 2018 et se tient tous les mardis. Pour prendre rendez-vous, appelez le n° suivant : 05 65 73 72 14. De plus, à compter du 1<sup>er</sup> mars, vous pourrez consulter une thérapeute familiale, il s'agit de Mme Amélie Rivet, pour prendre rendez-vous, appelez le n° suivant : 06 89 81 18 29.

### ❖ Attention aux démarchages frauduleux!

Nous avons reçu plusieurs signalements de pratiques frauduleuses opérées par des démarcheurs au sujet de l'installation de compteurs linky ou de la fibre sur la commune. Pour information, l'entreprise ENEDIS doit prévenir les habitants par courrier au moment de l'installation effective des compteurs linky. Cette opération est programmée en 2019.

### ❖ Bientôt un radar pédagogique

Un radar pédagogique va être installé dans le village de Pont-de-Salars, de manière à attirer l'attention des automobilistes sur le respect des limitations de vitesse, de façon à sécuriser la circulation des piétons.

La mairie de Pont-de-Salars gère 5 budgets dont les deux principaux sont le communal et l'assainissement, séparés chacun en deux sections, fonctionnement et investissement. Ces budgets s'équilibrent aux montants mentionnés dans le tableau ci-dessous.

Présentation des budgets primitifs 2017			
	Section fonctionnement	Section investissement	Total
<b>Commune (en € HT)</b>	2 042 340,97 €	2 717 713,56 €	4 760 054,53 €
<b>Assainissement (en € HT)</b>	219 523,07 €	430 913,69 €	650 436,76 €

### Section fonctionnement : quelques repères

Le compte administratif est un document comptable qui présente les réalisations effectives réelles en dépenses et recettes des deux sections (fonctionnement et investissement). Ce document est consultable en mairie.

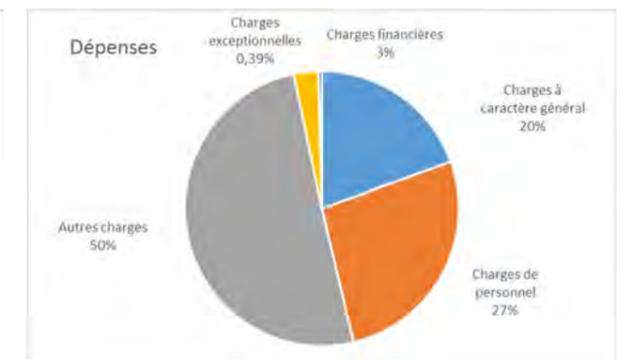
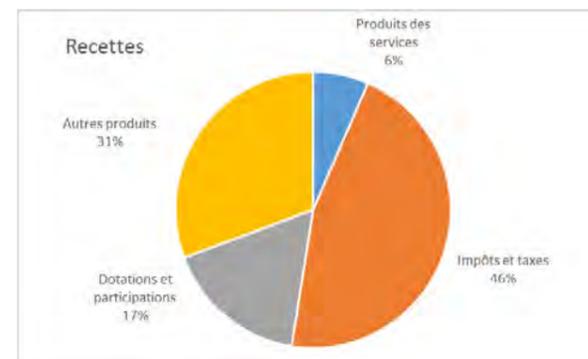
Il aide à établir le budget de l'année suivante, en prévoyant les dépenses et les recettes au niveau du fonctionnement et des investissements.

Les principaux postes du compte administratif vis à vis du budget principal 2016 ou du compte administratif de 2015 ont démontré une stabilité de l'exercice 2016.

**Le budget fonctionnement a connu en 2016 un excédent de : 453 476,72 €**

Le montant de l'excédent de fonctionnement a été reporté sur le budget 2017, il apparaît ci-dessous dans les autres produits qui comprennent aussi les revenus des loyers (31%). Les impôts et les taxes (46%) restent le principal poste de recettes.

Le poste des autres charges (50%) est important du fait de l'intégration dans ce poste d'un montant correspondant aux dépenses imprévues et aux virements à la section investissement, de manière à garder des marges de manœuvre en cas de besoin exceptionnel.



**Produits de services** : cantine, garderie, utilisation du gymnase par le collège, remboursement des charges locatives, régies « camping car » et « pont bascule », atténuations de charges,...

**Dotations et participations**: Etat (DGF, DSR),...

**Impôts et taxes**: habitation, foncier, droit de place, IFER, TASCOM, CVAE, FNGIR,...

**Autres produits**: loyers, excédent antérieur de fonctionnement, ...

**Charges à caractère général** : assurances, eau et énergie, fournitures diverses, transport scolaire, entretien matériels, voirie et bâtiments...

**Charges de personnel** : salaires et couvertures sociales

**Autres charges**: cot. pompiers, subventions, dépenses imprévues, virement section investissement, atténuations de produits...

**Charges financières**: intérêts des emprunts

**Charges exceptionnelles**: subventions aux autres budgets



### Décès (y compris EHPAD)

ALBOUY Odile	19 février 2017
AUZIECH Sylvie née CAZOT	12 janvier 2017
BARTHEZ Romain	3 juin 2017
BERGOUGNOUX Ernest	6 septembre 2017
BONNEFOUS Louis	28 octobre 2017
CAILHOL Georgette née BIBAL	9 septembre 2017
CLUZEL Paul	27 mars 2017
ELENA Manuel	15 janvier 2017
FABRE Zoé	7 mars 2017
GABEN Hélène	2 septembre 2017
GAMEL Marie-Rose née NAYRAL	11 octobre 2017
GAUBERT Angèle née MÉLAC	12 décembre 2017
GAVALDA Claudine	20 mai 2017
GAYRAUD Elie	24 novembre 2017
GAYRAUD Marie Louise née DESMAZES	26 avril 2017
GRYMONPREZ Huguette née CHELON	13 janvier 2017
GUITARD Nadine née SOULIÉ	8 mars 2017
LACAN Jeanne	20 juillet 2017
LACOSTE Juliette	20 décembre 2017
LAGARRIGUE Wladyslawa née MIGAS	2 novembre 2017
LE GOFF Jeanne née LAGORD	12 juillet 2017
MIGNONAC Gilbert	3 novembre 2017
PACHINS Simone née LACAN	21 juillet 2017
PELEGRY Chantal née CARRIÈRE	22 mars 2017
PICHON Alain	19 juin 2017
REYNÈS Gabriel	16 mai 2017
REY-TAURIAC Nadine	15 février 2017
RIGAL Laure née NOYRIGAT	26 octobre 2017
ROBERT Emile	11 décembre 2017
SANNIER Marie Jeanne née SAYSET	22 avril 2017
SORIANO Pierre	28 décembre 2017
TERRAL Claudine née FABRE	25 octobre 2017
THUBIÈRE Michel	13 octobre 2017
VAISSIERE Léa née BERTRAND	14 juin 2017
VALIERE Maria née MARICAN	10 mars 2017
VERLAGUET André	19 mars 2017

### Naissances

BALMES Anna	5 avril 2017
BLANC Méline	7 mars 2017
BRÉGOU ARGUEL Lucie	25 juin 2017
CLUZEL Lenny	17 février 2017
DELMAS Adèle	29 novembre 2017
DELMAS Miya	18 septembre 2017
FRAYSSINHES Luka	27 octobre 2017
GAMEL Anabelle	1 septembre 2017
GINESTE Noémie	13 août 2017
GUY Lola	15 novembre 2017
LAGRIFFOUL Raphaël	26 mars 2017
LAPORTE Marco	24 janvier 2017
LOPEZ Ava	2 novembre 2017
NAYRAGUET Lise	18 novembre 2017
RICHEZ FABIÉ Noah	10 novembre 2017
SIMON Lisia	22 janvier 2017
SOMPAYRAC Noah	11 juillet 2017
VANEL Hugo	18 novembre 2017



### Mariages

FABIÉ Daniel, André et GETMANTSEVA Svitlana	5 août 2017
MAYRAN Joël et HUMIERE Karine	19 août 2017
MOULY Yves et ROGE Véronique	26 août 2017
OTALORA Laurent et LAPLACE Véronique	28 octobre 2017
SIGAUD Hubert et APARICIO GARCIA Agustina	5 août 2017
SOMPAYRAC Rémi et LEMONNIER Solène	3 juin 2017

## Section investissement : principaux postes

Les investissements ont essentiellement concerné : les toitures des églises ; le cimetière ; les travaux à l'appartement de La poste ; la réfection des murs, la modification des cloisons et la mise en accessibilité de la mairie ; l'électricité du bâtiment des services techniques ; la cité Beausoleil (l'éclairage public, réseau électrique, d'assainissement et télécom) ; l'achat de matériels (sono de la salle des fêtes, tondeuse, taille haie, caisson à gravier) ; le groupe scolaire ; le PER : géocaching et la course d'orientation ; le PLU ; l'éclairage public à la base nautique.

### Travaux et entretien

## Bâtiments communaux

### Toitures des églises : fin des travaux

Des travaux avaient été réalisés sur les trois édifices patrimoniaux et religieux au cours de l'année 2016 : réfection de la toiture au Poujol, mise en sécurité de la toiture et du clocher à St-Georges de Camboulas, réparation de la toiture à Pont-de-Salars.



En 2017, à l'automne, l'entreprise de M. Sébastien Orłowski a continué les travaux entrepris en changeant les noues en zinc de la toiture de l'église de Pont-de-Salars.

De plus, à St-Georges de Camboulas, cette entreprise va terminer la restauration de la toiture de l'église, seul le clocher avait été fait.

### Mairie : travaux de mise en accessibilité

Conformément à la loi N°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, l'accès à la mairie de Pont-de-Salars doit être mis aux normes.

Par conséquent, l'entreprise de maçonnerie et rénovation de M. Christophe Ferrié, a débuté des travaux pour faciliter l'accessibilité de l'entrée principale aux personnes handicapées et à mobilité réduite.

D'une part, ces aménagements consisteront à modifier le cheminement, de manière à créer une nouvelle rampe et un chasse roue sur le bout du passage. D'autre part, cette entreprise referra la chape au niveau de l'accès au premier étage de la mairie.



### Ecole : mise en sécurité du bâtiment, entretien des salles et installation d'un jeu à la maternelle

Au printemps, les fenêtres de l'école ont été changées par les entreprises Centre Alu 12 et Menuiserie Rivière. Ces nouvelles menuiseries permettent une très bonne isolation et contribuent à faire des économies au niveau du chauffage.

Durant l'été 2017, le sol d'une salle de classe de la maternelle a été refait. De plus, la porte d'entrée de l'école primaire a été changée, de manière à être en conformité avec les normes de sécurité pour les établissements scolaires.

## Tarifs communaux

SERVICES	Tarifs 2018
Foire mensuelle (par m <sup>2</sup> )	0.30 €
Minimum (2 foires gratuites dans l'année)	3.00€
Marché d'été par mètre linéaire à la journée (2 m linéaires min soit 2.60 €)	1.30 €
Abonnement à la saison par mètre linéaire (2 m linéaires min soit 18.20 €)	9.10 €
Déballage hors foire (par m <sup>2</sup> de terrain utilisé)	5.00€
Cantine Tarif enfant :	3.40 €
Cantine Tarif adulte :	4.30 €
Garderie : 1/2 journée	1.00€
Garderie : journée	1.50€
Jetons camping car	5.00€
Droit de place à l'année (Pizzaiolo – Poissonnier -Frites...)	400.00€
Pont bascule :	Jusqu'à 3 tonnes 2.00€
	Jusqu'à 20 tonnes 4.00€
	Jusqu'à 50 tonnes 6.00€
Gymnase (par jour) : Associations sportives communales	Gratuit
Associations sportives extra-communales avec douches et chauffage	130.00 €
Match à l'intérieur avec chauffage sans douches	50.00 €
Associations communales hors manifestations sportives sans chauffage	30.00 €
	avec chauffage 80.00 €
Associations hors commune : manifestation non sportive sans chauffage	80.00 €
	avec chauffage 130.00 €
1 Table bois + 2 bancs	2.50 €
Forfait maximum	50.00€
1 table (sans banc)	1.50€
1 banc (sans table)	0.50€
Pénalités en cas de non-retour ou de dégradations	60.00 € par table 40.00 € par tréteau 20.00 € par plateau 82.00 € par banc
Transport	22.70€ / h.
Gobelets plastique : mise à disposition gratuite (sauf si non rendu, ou rendu sale ou endommagé)	1.00 € par gobelet
Plateaux repas : mise à disposition gratuite (sauf si non rendu, ou rendu sale ou endommagé)	5.00 € par plateau
Podium : Communes hors canton de Pont de Salars	200.00€
Ancien canton de Pont de Salars (Comcom + Canet de Salars) (Hors Transport)	Gratuit
Travaux en régie, coût horaire des agents (hors fournitures)	22.70 €
Assainissement :	Abonnement à l'année 71.00 €
	Redevance (par m <sup>3</sup> ) 1.23 €
Participation Assainissement Collectif	2500.00 €
Dépotage à la station d'épuration par m <sup>3</sup>	30.00 €
Cimetière communaux Salars, Le Poujol, St Georges (par m <sup>2</sup> ) (concessions trentenaires)	25.00€
Caveau communal : du 1 <sup>er</sup> au 6 <sup>ème</sup> mois inclus	Gratuit
Chapiteau : association communale ou repas de quartier de la commune	Gratuit
Particulier de la Commune	200.00 € / chapiteau
Dépôt de garantie	1000.00 € / chapiteau

### Les autorisations d'urbanisme

Dans le cadre d'un projet, construction ou rénovation d'une maison, aménagement d'une terrasse, construction d'un abri de jardin, les administrés sont tenus d'obtenir une autorisation d'urbanisme.

A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018, les déclarations d'urbanisme déposées en mairie seront envoyées à Aveyron Ingénierie au lieu de la Direction Départementale des Territoires. Les dossiers seront donc étudiés par la commune, Aveyron Ingénierie et les concessionnaires de réseaux. Ces différents services concernés sont chargés de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme.

Avant d'acquiescer un terrain ou avant toute modification importante au niveau d'un bâtiment, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux. Selon l'importance des travaux, il faut déposer un permis de construire ou une déclaration préalable.

Vous avez la possibilité de télécharger les formulaires (Certificat d'urbanisme (CU) - Déclaration préalable construction (DP) - Déclaration préalable lotissement (DP) - Permis de construire pour maison individuelle - Permis d'aménager ...) via le site : [service-public.fr](http://service-public.fr)

Quand vous déposez une demande d'autorisation d'urbanisme, bien souvent, vous devez joindre les pièces suivantes :

- \* Un plan de situation (échelle 1/10 000)
- \* Un plan de masse (1/500)
- \* Notice permettant de décrire le projet : un plan de coupe avec des indications sur les matériaux
- \* Des photographies permettant de situer le projet dans son environnement

Nous pouvons à la mairie imprimer un relevé de votre propriété, des plans du cadastre ...

#### Statistiques d'urbanisme (nombre de CU a et b, nombre de PC, etc.)

Permis de construire  
2016 : 12  
2017 : 21  
Déclaration Préalable  
2016 : 15  
2017 : 15  
Certificat d'urbanisme  
a) 2016 : 36  
b) 2016 : 3  
a) 2017 : 24  
b) 2017 : 8

#### Bon à savoir

Nous vous rappelons ici quelques règles d'urbanisme : Zone U du PLU

*Hauteur des constructions* : 10 m max.

*Hauteur des clôtures* : 1.20 m max.

*Distance par rapport aux limites séparatives* : limite séparative ou un recul minimum de 3 m

## Tarifs communaux

Par la délibération du 84-2017 du 7 décembre 2017, le conseil municipal a validé les tarifs contenus dans les tableaux ci-dessous.

	Commune			Hors Commune		
	Association	Particulier	Professionnel	Association	Particulier	Professionnel
<b>Salle</b>	30.00 €	150.00 €	200.00 €	250.00 €	250.00 €	250.00 €
<b>Office</b>	50.00 €	50.00 €	50.00 €	50.00 €	50.00 €	50.00 €
<b>Chauffage</b>	50.00 €	50.00 €	50.00 €	50.00 €	50.00 €	50.00 €
<b>Réunions, A.G. sans repas</b>	/	30.00 €	30.00 €	/	30.00 €	30.00 €
<b>1 Table Forfait maxi.</b>	Gratuit A l'intérieur de la Salle des Fêtes ou d'un bâtiment dans la Commune					
	Uniquement à l'intérieur de la Salle des Fêtes					
	2.50 € 50.00 €	2.50 € 50.00 €	2.50 € 50.00 €	2.50 € 50.00 €	2.50 € 50.00 €	2.50 € 50.00 €
<b>Dépôt de garantie</b>	700.00 € (dégâts)	700.00 € (dégâts)	700.00 € (dégâts)	700.00 € (dégâts)	700.00 € (dégâts)	700.00 € (dégâts)
	300.00 € (ménage)	300.00 € (ménage)	300.00 € (ménage)	300.00 € (ménage)	300.00 € (ménage)	300.00 € (ménage)

### Espaces verts

#### Zéro Phyto

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, en application de la loi labbé N°2014-110 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national, les collectivités territoriales sont obligées de prendre des mesures, de manière à ne plus utiliser les produits phytosanitaires.

La commune de Pont-de-Salars s'est engagée dans l'opération Zérophyto en collaboration avec le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur pour réaliser son plan de désherbage. Pour cela, ses agents ont suivi une formation de façon à faire évoluer leurs pratiques professionnelles en fonction de la nouvelle réglementation. La municipalité va relever le défi, mais il est vrai qu'il sera sûrement difficile de maintenir le même état des sols en raison de la présence de quelques plantes vivaces.

Cette démarche s'inscrit dans une logique de responsabilisation des administrés quant à la qualité de notre cadre de vie et à l'implication de chacun dans l'entretien des espaces collectifs et privatifs.

Aussi, nous encourageons chacun à entretenir son devant de porte et nous demandons à tous d'être indulgents en ce qui concerne la présence de quelques herbes.

#### Entretien des espaces verts et des chemins communaux

Les services techniques municipaux entretiennent régulièrement les espaces verts à proximité de Pont-de-Salars (les stades, la maison de santé, les lotissements, le collège, les cimetières, la chapelle de Salars, etc.). Par ailleurs, un programme d'élagage des chemins communaux est réfléchi en fonction des besoins. Les équipes municipales peuvent ponctuellement nettoyer les abords des chemins en passant l'épareuse.

En 2017, une entreprise privée, SARL Bonnefous et fils, est intervenue au niveau du chemin de Carrelet, entre Jos et les Palues. Une autre entreprise, celle de M. Maxime Pouget, a travaillé au nettoyage des abords du Lac de Pont-de-Salars, notamment en éclaircissant les zones boisées en face du garage du Lac et au parking des Rousselleries pour dégager la vue.

La municipalité est liée par une convention avec l'ADAPEI pour l'entretien des chemins communaux. Une équipe de résidents se charge, chaque année, de débroussailler. En 2017, l'association Les Randojeïres a organisé une journée de nettoyage des chemins, et dans le cadre de ses activités, elle contribue à l'entretien des chemins ruraux.

Pour des raisons de sécurité et de manière à maintenir une bonne visibilité pour les passants et les conducteurs, nous rappelons aux propriétaires qu'ils sont tenus d'entretenir leurs plantations (haies, arbres et arbustes) situées en bordure de la voie publique.

#### Le cèdre de la Chapelle de Salars

Pour des raisons de sécurité, la municipalité a procédé à l'abattage du cèdre de la chapelle de Salars. En remplacement, un nouveau cèdre du Liban a été planté.





## Le cimetière de Salars

Une commission composée d'élus est chargée de mener une réflexion sur la remise en état du cimetière de Salars. Les différentes améliorations validées par ce groupe d'élus ont porté sur :

- \*Les bordures tout le long du chemin de la partie haute ont été refaites.
- \*La croix centrale et le caveau communal ont été nettoyés et repeints.
- \*Les petits triangles en bout des zones de concessions ont été réaménagés et mis en valeur.



Pour répondre à la demande actuelle, un espace cinéraire a été mis en place, il comprend 2 columbariums de style harpe, un jardin du souvenir pour la dispersion des cendres, une colonne pour enregistrer les noms des personnes dont on a dispersé les cendres, deux bancs pour se recueillir. Pour délimiter cette zone, un mur en pierre a été construit. Tous ces travaux ont été réalisés par des entreprises locales (Prades, Baraqueville, Flavin, Gages). Quelques finitions sont encore à réaliser.

D'autre part, certaines concessions sont délabrées ou abandonnées. Pour la sécurité des usagers du cimetière et par respect pour les concessions voisines, une procédure de reprise de ces concessions a été engagée. La commune se fait accompagner par un bureau d'études pour la réalisation des actes.

Il y a en mairie plusieurs plans du cimetière qui ont été faits à plusieurs dates, au cours des décennies passées. Pour faciliter les recherches et répondre aux besoins, Dorian, stagiaire d'une licence professionnelle métiers des administrations, est chargé de réaliser un inventaire de toutes les concessions incluant les photos des caveaux. Suite à ce travail, nous disposerons d'un outil de gestion numérique des données plus fonctionnel.

## Pont-de-Salars : des logements pour tous les âges

**Maintenir l'attractivité du territoire apparaît comme un enjeu majeur. C'est pour cela qu'il est important d'offrir la possibilité de s'installer à tout âge, à toute personne, seule ou en ménage, jeune ou moins jeune.**

### Résidence séniors et logement primo-accédant

Sud Massif Central Habitat est chargé de suivre la construction des résidences séniors à Pont-de-Salars. Une étude géotechnique a révélé une contrainte qui va engendrer du retard quant à la réalisation du bâtiment. Sud massif central habitat va aussi acheter deux lots au lotissement Le Puech, sur lesquels seront construites 4 villas en location-accession. Celles-ci seront en location très prochainement.

Tout d'abord, ces logements seront loués. Puis, l'achat se concrétisera suite à une période locative minimale de 3 mois. Les locataires auront un délai de 3 ans et demi pour devenir acquéreurs de leur logement. Le principe du Prêt Social Location Accession permet de bénéficier d'un taux réduit de TVA (actuellement 5.5%), de l'exonération de la taxe foncière sur le bâti pendant 5 ans, et de la garantie de rachat en cas « accident de la vie ». Ces logements s'adressent aux ménages qui ont un revenu modeste. Les plafonds prennent en compte les revenus fiscaux des années N-1.

Pour tout renseignement, contactez Sud Massif Central habitat au 05 65 49 20 00.

### Lotissement Le Puech

Terrains en vente - Lot N°3 (1078 m<sup>2</sup>), N°4 (937 m<sup>2</sup>)  
Contactez la mairie de Pont-de-Salars – Tél. : 05 65 49 84 27

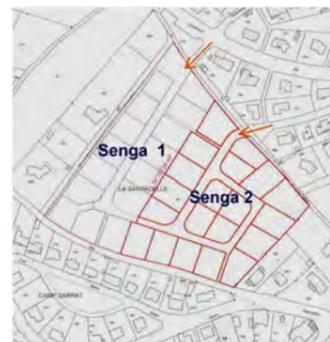
### Lotissement Senga

Situé entre le lotissement Les landes et la cité Beausoleil, le lotissement Senga est composé de 35 lots d'une surface comprise entre 500 à 700 m<sup>2</sup>.

L'accès se fera depuis le lotissement Les Landes sur les points laissés en attente et destinés à cette desserte. La première entrée se situera dans le prolongement de la voie desservant les logements HLM, la seconde sera créée sur la partie basse de la parcelle pour rejoindre l'axe principal du lotissement Les Landes.

Actuellement, 5 lots ont déjà été retenus, la finalisation des travaux d'assainissement est prévue fin février.

Pour tout renseignement, contactez M. Pierre Géraud au 06 07 09 24 83.



### Le Pacs

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017 (article 114, IV de la loi justice du XXI<sup>ème</sup> siècle), la gestion des Pacs est assurée par les Officiers d'Etat Civil des communes.

Le Pacte Civil de Solidarité (Pacs) est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

Les partenaires pacsés s'engagent à **une aide matérielle** réciproque (contribution aux charges du ménage : dépenses de loyers, de nourriture et de santé...) et à **une assistance réciproque** (en cas de maladie ou de chômage). En dehors des besoins de la vie courante, chaque partenaire reste responsable de ses dettes personnelles.

Les partenaires **ne doivent pas être mariés ou pacsés, ni avoir de liens familiaux directs.**

Les futurs partenaires doivent s'adresser au service Etat Civil de la commune où ils décident d'établir leur résidence commune. Les partenaires doivent se présenter en personne et ensemble à la mairie.

L'Officier d'Etat Civil vérifie les pièces (originales), enregistre la déclaration et restitue aux partenaires la convention de Pacs (pièce originale) avec son visa (mention manuscrite).

L'Officier d'Etat Civil transmet l'enregistrement d'un Pacs aux officiers détenteurs des actes de naissance des partenaires pour apposition d'une mention de Pacs en marge des actes.

#### Pièces à joindre au dossier :

Acte de naissance de moins de trois mois - Pièces d'identité en cours de validité - Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité, attestation sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et de résidence commune (Cerfa 15725-01) - Convention de Pacs (Cerfa 15726-01)

Actuellement, deux couples se sont pacsés à la mairie de Pont-de-Salars.

### La carte grise

Tous les véhicules terrestres à moteur (voiture particulière, 2 roues et scooter, moto, quad, cyclomoteur, camping-car, camionnette, tracteur et autre engin agricole), ainsi que les remorques dont le PTAC est supérieur à 500 kg (y compris les remorques agricoles), doivent être immatriculés pour circuler sur la voie publique.

Il n'est désormais plus possible d'effectuer la démarche en se rendant à la mairie, la préfecture (ou sous-préfecture) ou par courrier : la démarche s'effectue à présent en ligne.

Dans la plupart des cas, la demande d'immatriculation peut être effectuée directement auprès du professionnel qui vous vend le véhicule.

À défaut, vous pouvez vous-même effectuer la demande en ligne en allant sur le site suivant :

<https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>

Vous devez avoir (ou créer) un compte usager ANTS. Vous devez également vous identifier via France Connect (utilisation de l'identifiant et du mot de passe de votre compte Impots.gouv.fr ou Ameli.fr ou Idn.laposte.fr ou Mobile Connect et moi).

Un dispositif de copie numérique (scanner, tablette, etc.) est nécessaire.

Des points numériques (avec ordinateurs, imprimantes et scanners) sont mis à disposition dans chaque préfecture et dans la plupart des sous-préfectures. Vous pouvez y accomplir la démarche, en étant aidé par des médiateurs si vous rencontrez des difficultés avec l'utilisation d'internet.

### La médiathèque : nouvel agencement, nouveau local

Depuis le mois de juillet, la médiathèque a pris ses marques dans ses nouveaux locaux situés Place de rivière, dans un espace clair et agréable près de l'office de tourisme.

Des portes ouvertes organisées par la municipalité et l'association *L'heur de Lire* ont eu lieu le samedi 23 septembre. A cette occasion, les visiteurs ont pu découvrir les nouveaux locaux et le nouvel agencement de la médiathèque, ainsi qu'une exposition prêtée par la Médiathèque départementale de l'Aveyron : « la naissance d'un album aux éditions du Rouergue ». La journée s'est terminée en partageant un pot de l'amitié.

D'un accès facile et avec un parking à proximité, les lecteurs sont maintenant nombreux à avoir poussé la porte. Les adhérents sont en nette augmentation ces derniers mois. Nous renouvelons une partie des documents tous les six mois, grâce aux prêts de la Médiathèque départementale de l'Aveyron.

Une navette mensuelle nous fournit les ouvrages demandés par les lecteurs si nous ne les avons pas dans nos rayonnages. Depuis septembre, les écoles viennent une fois par mois choisir des ouvrages. Nous accueillons aussi les ateliers de loisirs créatifs une fois par semaine. Les jours d'entraînement de foot, quelques mamans en profitent pour venir passer un moment et lire ou papoter !...

Afin de recueillir les avis du public sur le fonctionnement et les éventuelles modifications à y apporter, un questionnaire est joint à ce bulletin municipal. Nous vous remercions de bien vouloir en prendre connaissance, d'y répondre, puis de le retourner selon les modalités indiquées sur le questionnaire.

Les responsables de la médiathèque sont à votre disposition, le lundi et le vendredi de 16h à 17h30, ainsi que le mercredi et le samedi de 14h à 17h (Tél : 05 65 74 34 73 - [biblio.pontdesalars@hotmail.fr](mailto:biblio.pontdesalars@hotmail.fr))



## Actualité mairie

2017 est une année de changements en matière de procédures administratives pour les usagers. Des modifications sont apparues au niveau des cartes nationales d'identité, des cartes grises et des Pacs... Les services administratifs municipaux se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches et vous aider dans la mise en œuvre des nouvelles procédures, notamment celles qui sont à réaliser en ligne.

### Les cartes nationales d'identité

Depuis le 7 mars 2017, seules les communes équipées d'un dispositif de recueil fixe, permettant la numérisation du dossier et la prise des empreintes par le biais d'un capteur, seront habilitées à instruire les demandes de CNI.

Vous trouverez ci-dessous la liste des 17 communes aveyronnaises susceptibles d'instruire vos demandes : Belmont-sur-Rance / Capdenac-Gare / Decazeville / Espalion / Laguiolle / Marcillac / Millau / Mur de Barrez / Naucelle / Onet le Château / Réquista / Rieupeyroux / Rodez / Saint-Affrique / Salles Curan / Séverac Le Château / Villefranche de Rouergue.

Cette mesure vise à renforcer la possibilité de faire une pré-demande en ligne, de manière à simplifier et à accélérer la procédure de recueil du dossier lors de la présentation physique de l'utilisateur en mairie.

**Rappel :** Les empreintes des mineurs ne sont recueillies qu'à partir de 12 ans. Les mineurs doivent obligatoirement être présents lors du dépôt de la demande en mairie.

La mairie de Pont-de-Salars qui n'a plus en charge la mission de recueil des CNI a la possibilité d'accompagner les usagers dans leurs démarches, notamment en apportant une assistance numérique.

## Un nouveau Plan Local d'Urbanisme : enquête publique, dernier réajustement et approbation

Depuis le 27 mars 2017, la Communauté de Communes du Pays de Salars est compétente en matière de « plan local d'urbanisme, document d'urbanisme », conformément à l'article 136 de la loi ALUR (loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Renoué) n°2014-366 du 24 mars 2014.

Par la délibération du 12 avril 2017, le Conseil Municipal de Pont-de-Salars a donné son accord pour que la Communauté de Communes du Pays de Salars achève la procédure du PLU. La Communauté de Communes du Pays de Salars a délibéré en conseil communautaire du 13 avril 2017 pour entériner la poursuite et l'achèvement de la procédure.

En date du 25 avril 2017, Monsieur le Président du Tribunal administratif de Toulouse a désigné M. Jacques Gayraud, ingénieur d'études sanitaires principal, en qualité de commissaire enquêteur.

**L'enquête publique s'est déroulée sur une période 33 jours consécutifs, du 1<sup>er</sup> juin 2017 au 3 juillet 2017 inclus.**

Les conclusions du commissaire enquêteur sont tenues à la disposition du public à la mairie de Pont-de-Salars et au siège de la Communauté de Communes et seront publiées sur le site internet pendant un an.

Par la délibération du 21 septembre 2017, le conseil communautaire a approuvé le Plan Local d'Urbanisme. Il a été rendu exécutoire à compter du 10 novembre 2017.

Le public peut prendre connaissance du PLU qui est en consultation sur place, à la mairie ou à la Communauté de communes du Pays de Salars.

Vous pouvez aussi accéder au PLU via le site de la mairie de Pont-de-Salars : [www.pontdesalars.fr](http://www.pontdesalars.fr), dans la partie annonces officielles, ou sur le « Système d'Information Géographique » de l'Aveyron, en allant sur la plate-forme [e-aveyron.fr](http://e-aveyron.fr) (cadastre grand public). Prochainement, il sera aussi sur la base de données [geoportail.gouv.fr](http://geoportail.gouv.fr).

## L'aménagement de la zone d'activités ouest de Pont-de-Salars

La Communauté de Communes du Pays de Salars souhaite finaliser l'aménagement des zones d'activités à Pont-de-Salars, d'une part, dans la continuité de la maison de santé et d'autre part, entre les routes départementales N°911 et N°12. Ces zones sont un enjeu majeur pour la pérennité et le développement des activités économiques et commerciales de la commune.

Pour ce projet, les services d'*Aveyron Ingénierie* ont apporté une assistance technique, administrative et juridique pour la constitution du dossier de consultation et la désignation du maître d'œuvre.

Suite à un appel d'offres, en date du 20 septembre 2017, la Communauté de Communes a retenu comme maître d'œuvre la SCP Arnal Maruejols Cayrou.

Le maître d'œuvre est chargé de réaliser des études, d'établir tous les dossiers d'autorisations d'urbanisme, de rédiger les cahiers de charges, de réaliser des relevés topographiques, de faire des bornages, établir des documents parcellaires, et de suivre et coordonner les travaux.



Périmètres des zones à aménager

## Focus sur quelques projets à l'étude

La municipalité suit de nombreux projets, pour lesquels des études de faisabilité et des recherches de financement sont effectués.

### Parcours pêche à Méjanès

Dans le cadre du pôle pleine nature initié sur le territoire Grand Causses Lévézou, la mairie porte un projet d'aménagement d'un parcours pêche à Méjanès et la labellisation du lac de Pont-de-Salars en « parcours passion ». Suite à un appel d'offres et une consultation, l'association AYGA a été chargée de réaliser un avant-projet, de manière à vérifier la faisabilité technique, réglementaire et financière.

EDF ayant approuvé le projet, des dossiers de demande de subvention ont été déposés auprès du Conseil Départemental, du Conseil Régional et du Massif Central pour l'obtention de fonds FEDER. Les travaux devraient débiter à l'automne 2018.



### Démolition de la maison Julié

Pour l'agencement du centre bourg, suite à sa cession à titre gratuit, le Conseil Municipal a décidé de démolir la maison dite Julié située 2 avenue de Millau. Une étude géotechnique est en cours de réalisation, les préconisations orienteront le choix d'aménagement. Pour cela, en plus des aides précédemment obtenues, le dossier a été déposé auprès de la Conseil Régional dans le programme « espaces publics ».

### Réhabilitation de l'ancien collège Sainte-Marie

Aveyron Ingénierie est chargé de réaliser une étude de faisabilité pour réfléchir à la réhabilitation de l'ancien collège Sainte-Marie. Ce projet se construit en vue de répondre aux besoins identifiés lors de l'étude effectuée auprès des associations, notamment l'installation du centre de loisirs dans de nouveaux locaux, la mise à disposition d'une salle pour les associations, un accueil pour le Relais des Assistantes Maternelles, ainsi qu'une salle dédiée aux projections en conférence, la démolition de la partie préfabriquée...

### Rénovation du gymnase

La municipalité a commandé une étude au cabinet *Frayssinet conseils* et à l'architecte *A. Luche* afin d'évaluer les besoins des associations sportives concernant le gymnase. Douze associations, et également le collège de Pont-de-Salars, ont été interrogés.

Ce diagnostic a permis d'identifier les manques territoriaux en matière d'équipements sportifs et de définir des objectifs suivants : répondre aux besoins des usagers (associations ou scolaires) en lien avec les contraintes liées à l'homologation ; combler le déficit de structures qui pourraient accueillir des événements sportifs de grande envergure ; améliorer la qualité d'accueil et des pratiques sportives ; créer un outil fonctionnel, techniquement aux normes (RT2012) et limiter les coûts d'investissement et d'exploitation.

Ce projet ayant une dimension intercommunale, comme pour la réhabilitation de l'ancien collège, la maîtrise d'ouvrage a été déléguée à la Communauté de Communes du Pays de Salars qui a missionné *Aveyron Ingénierie* pour établir un DCE (Dossier de Consultation des Entreprises) et choisir un maître d'œuvre.

### Association pour la Sauvegarde et la Vie du Pujol de Camboulas et de la commune de Pont-de-Salars

L'année 2017 a été bien remplie, l'année 2018 est déjà lancée.

Chaque année, les membres de l'association cherchent la bonne idée qui met en valeur Camboulas et Le Pujol, et qui participe à l'animation de la commune. La nouveauté de 2017 aura été la venue de l'ensemble « La belle Aurore », un concert Violoncelle et Accordéon, avec un répertoire des musiques du monde, donné le 29 Juillet au bord du Viar et qui a ravi les amateurs de musique.



Il y eu aussi les incontournables travaux de printemps et d'automne pour l'entretien et le nettoyage du site, le repas des habitants et les Journées du Patrimoine avec l'ouverture de l'église et la visite des lieux historiques de Camboulas et du Pujol.

2018 arrive, les activités de printemps sont déjà programmées, plantation de fleurs, remise en état du mobilier d'accueil, nettoyage et débroussaillage des chemins, préparation des Journées du Patrimoine...

### Le F.F.I.R. devient le Festival du Rouergue – Cultures du monde du 05 au 12 août 2018

Le Festival du Rouergue – Cultures du Monde, c'est tout d'abord l'histoire d'un événement devenu incontournable en Aveyron, une passion collective, une aventure humaine qui a pris ses racines voilà plus de 62 ans sur les rives du Lac de Pont-de-Salars.

Un nouveau nom, un changement de logo ; en résumé un vent de renouveau souffle sur une organisation parfaitement huilée portée par quelques 150 bénévoles.



Chaque année ce sont plus de 26 spectacles qui sont assurés aux quatre coins du département (incursion en Lozère et dans le Lot également). Sur le Lévézou, nous sommes présents à Arviou, Salles Curan, Vezins et bien entendu à Pont-de-Salars où nous assurons l'animation du marché du mercredi et la journée de clôture du dimanche.

Nous avons la chance d'avoir un Festival qui, grâce aux responsables d'hier, a une excellente notoriété Internationale ; cela se traduit par la très forte demande des groupes étrangers pour venir sur la semaine en Aveyron. Quelques 150 groupes nous contactent tous les ans.

Nous pouvons déjà vous dévoiler quelques noms pour l'édition 2018 :

KALMOUKIE – TOGO – TIMOR – Cosaques de RUSSIE – COLOMBIE – SUISSE

Au total nous hébergeons quelques 400 artistes sur un seul site à Rodez (unique en France) pendant 8 jours.

Grâce au soutien financier du Conseil Départemental de l'Aveyron, de la Région Occitanie, du Syndicat Mixte du Lévézou, de la Mairie de Pont-de-Salars et de Rodez, cette aventure perdure. Grâce à l'investissement personnel de nombreux bénévoles Salarsipontain(e)s et du canton, la journée du dimanche reste pour tous un souvenir impérissable.

Vous êtes, vous aussi, acteur de cette réussite et de sa pérennisation ; soutenir le Festival (matériellement, financièrement), c'est prouver que nos territoires ont l'envie de connaître l'autre, son histoire, sa façon de vivre. C'est freiner l'individualisme galopant de notre société. A retenir, repas du Festival à Arviou, le 10 Mars prochain animé par l'Orchestre Benjamin Malric.

Au plaisir de vous rencontrer sur un défilé, un spectacle ou tout autre moment de convivialité !



#### Contacts:

Facebook ; Chaîne Youtube : Festival du Rouergue  
[www.festival-rouergue.com](http://www.festival-rouergue.com)  
 secretariat-ffir12@orange.fr

**Le réveil**

Le Réveil, fanfare de Pont-de-Salars, regroupe des musiciens et musiciennes du village et des alentours et se produit essentiellement sur le Lévézou.

Un ensemble d'environ 20 musiciens de tous horizons et de tous âges réunis par la même passion : la musique ! Notre répertoire va piocher dans les musiques de rue ou militaire et s'ouvre à des animations bandas avec des instruments de la famille des cuivres : trompette, clairon, cor..., des percussions : tambour, caisse claire, cymbales mais aussi saxophone.

Le Réveil est ouvert à tous, de 7 à 77 ans, même sans connaissance du solfège, sans aucun frais d'inscription et avec prêt d'instrument.



Les répétitions se déroulent tous les vendredis soirs de 21h à 22h dans une ambiance « bon enfant ». N'hésitez pas à nous rejoindre ! Contactez Olivier au 06 82 11 62 67, après 19h.

**La bourrée du Viar : une saison estivale bien remplie**

La bourrée du Viar a bien démarré la saison estivale 2017, avec un calendrier chargé au mois de juillet et plus modéré au mois d'août.

Des représentations ont été assurées pour des campings, fêtes locales, dans l'Aveyron et même hors de ce département. Grâce à la municipalité de Pont-de-Salars, que nous remercions, nous avons pu accueillir le groupe de La Colombie à l'occasion du Festival International du Rouergue.

L'assemblée générale a eu lieu en octobre. Il en a suivi la mise en route des répétitions et l'organisation du bal, le 28 octobre. Celui-ci était animé par Véronique Pomiès. Ce fut un moment plaisant et convivial qui s'est clôturé en beauté. Cette soirée est toujours très appréciée par les fidèles. C'est avec un grand plaisir que le groupe a présenté quelques danses pour la soirée du Téléthon de Pont-de-Salars.

La Bourrée du Viar prépare la saison 2018 avec assiduité. Toutes les personnes intéressées par le Folklore sont les bienvenues.

**Le club de l'amitié**

Le club de l'amitié réunit les personnes âgées de la commune en vue de proposer un programme d'activités adapté à leurs centres d'intérêt et leurs envies.

L'année 2017 a été marquée par l'organisation de deux temps forts. La rencontre des clubs de 3<sup>ème</sup> âge des villages d'Arques, Canet-de-Salars, Flavin, Pont-de-Salars, Trémouilles et Le Vibal. Cette rencontre a pour objectifs de mettre en commun leurs activités, discuter de leurs réussites, mais aussi des difficultés. A Pont-de-Salars, la journée a été agrémentée par un bon menu, quelques pas de danse et une partie de cartes. Le 11 décembre, en suivant la proposition de l'association Acropred, le club de l'amitié a organisé un loto santé. Le principe était d'informer sur le thème de la prévention à la santé sous forme de jeu. Le public s'est mobilisé et a vraiment très apprécié cette initiative originale.



Pour 2018, les animations et sorties seront nombreuses. A vos agendas, voici le programme :

- \* Jeudi 22 mars : Sortie stockfish. Restaurant « La bergerie à Marroule, commune de Martiel, secteur de Villefranche de Rouergue. Visite de l'abbaye de Loc Dieu et de la chapelle des pénitents noirs
- \* Dimanche 1<sup>er</sup> avril : Thé dansant animé par l'orchestre étoile musette
- \* Jeudi 19 avril à 12h30 : Méchoui à la salle des fêtes
- \* Samedi 12 mai à 14h30 : Pièce de théâtre à la salle des fêtes avec la troupe Comedia nocella - Entrée 8 €
- \* Voyage du 25 au 28 juin entre Provence, Gard et Camargue, 4 jours et 3 nuits
- \* Jeudi 27 septembre : Sortie d'automne dans l'Aubrac
- \* Jeudi 18 octobre à 11h30 : Jambon à la broche à la salle des fêtes
- \* Dimanche 4 novembre : Quine à la salle des fêtes
- \* Jeudi 20 décembre : Repas de fin d'année

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter M. Bernard Bernier (Président) au 05 65 46 80 06 ou Jean-Marie Polanski au 06 89 59 99 82.

**Inauguration de l'Office de Tourisme**

Le lundi 17 juillet, le nouvel Office de Tourisme a été inauguré, en présence de M. Louis Laugier, Préfet de l'Aveyron, M. Jean-François Gaillard, Président du Conseil Départemental, M. Arnaud Viala, Député de l'Aveyron, Mme Christel Sigaud-Laury, Conseillère Départementale et Présidente du Syndicat Mixte du Lévézou, M. Yves Regourd, Président de la Communauté de Communes du Pays de Salars, M. Daniel Julien, Maire de Pont-de-Salars, Mme Anne Privat-Douls, Présidente de l'Office de Tourisme, M. Henri Mesplou, Directeur d'EDF Hydraulique Tarn Agout.

Source de développement économique en Lévézou, le tourisme se caractérise par son réseau de professionnels et ses projets. Avec son hall d'accueil, spacieux, éclairé et tourné vers la modernité (exposition multimédia d'EDF, accès wifi, etc.), ce nouvel équipement augure de belles saisons touristiques.



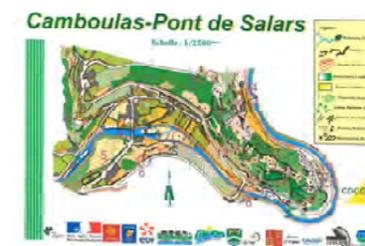
**PER : bientôt, de nouvelles activités**

Suite à un accompagnement technique par les services du Conseil Départemental de l'Aveyron, en tant que mandataire du groupement de commandes comprenant les mairies d'Arques, de Ségur et du Vibal, la mairie de Pont-de-Salars a fait un état des lieux en vue de finaliser le pôle d'excellence rurale.

Dans le cadre de ce projet visant la découverte du Lac de Pont-de-Salars, le groupement de commandes a souhaité, en lien avec les partenaires locaux, professionnels et associations, créer de nouveaux circuits de géocaching pour tous les publics et tous les niveaux, ainsi que des circuits de course d'orientation (un permanent et un évolutif), tout en développant la signalétique autour des circuits qui valorise le patrimoine, la faune et la flore. Globalement, l'objectif était de concevoir des activités ludiques et interactives permettant de découvrir le patrimoine et l'environnement en utilisant des GPS ou des cartes.

Adaptés aux familles et aux randonneurs débutants, aux groupes (scolaires, touristes, etc.), ainsi qu'aux randonneurs confirmés, ces circuits élargiront le panel de l'offre touristique du Lévézou.

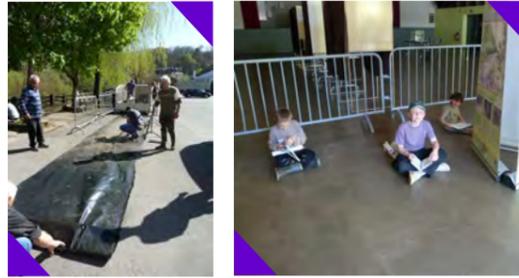
Suite à la consultation des prestataires et à l'étude de leurs devis, le groupement de commandes a retenu Virginie Pachot, Aveyron Randonnée, accompagnatrice en montagne, pour la conception de 3 nouveaux circuits géocaching GPS à Ségur, Camboulas et Le Vibal. Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Rouergue a réalisé la signalétique des panneaux d'accueil sur les 3 sites et 2 stations découvertes pour les sites de St-Georges de Camboulas et St-Martin de Cormières. Le Comité Départemental de la Course d'Orientation a été chargé de la réalisation de deux cartes d'orientation (parcours permanent et parcours évolutif).



Ces nouvelles activités de pleine nature pourront être proposées aux publics à partir de la saison estivale 2018. Une journée de découverte de cette nouvelle offre touristique sera programmée.

## ❖ Journée nature pour tous : nettoyage, ateliers, expositions et documentation

Cette année encore, le samedi 22 avril 2017, la municipalité et l'AAPPMA (Association Agréée pour la Protection de la Pêche et du Milieu Aquatique) ont organisé une manifestation ouverte à tous. L'objectif de cet événement était de sensibiliser le public au respect de l'environnement, en proposant aux enfants à partir de 6 ans, des ateliers nature. Encadrés par un technicien du Bassin Versant du Viaur ou un bénévole de la société de pêche, les enfants se sont initiés à l'observation de la nature, comme des naturalistes en herbe.



Les adultes se sont adonnés au nettoyage des berges du Lac sur deux sites (Méjanès et les Rousselleries), et se sont réunis pour échanger au cours d'une rencontre conviviale. Visiteurs, résidents de l'ADAPEI, familles, nettoyeurs et observateurs de la nature pouvaient découvrir des expositions sur le thème de l'eau ou consulter de la documentation, tout en partageant un verre de l'amitié.

Les expositions étaient prêtées par le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur et le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement. La documentation était mise à la disposition du public par la bibliothèque de Pont-de-Salars et la Médiathèque départementale de l'Aveyron.

**Le prochain rendez-vous est pris pour le samedi 21 avril 2018.**

## ❖ Marchés d'été : un rendez-vous estival

Cette année, installée au rond-point de Pont-de-Salars, vous avez pu découvrir une nouvelle banderole qui a amélioré la communication de l'événement.

Tout l'été, le village de Pont-de-Salars s'est animé tous les mercredis de l'été pour le plaisir des estivants et de la population locale. Du 5 juillet et jusqu'au 30 août inclus, les marchés d'été se sont déroulés dans une ambiance festive de 18h à 21h30, sur la place du 29 juin 1944.

Une vingtaine d'exposants en artisanat et en alimentaire ont proposé des petits souvenirs ou des repas gourmands aux visiteurs.

Type de produits en alimentaire : Farçous, crêpes, frites, légumes, fromages de chèvres et de brebis, melons, canards, vins de Marcillac, pizzas, volailles, gâteaux à la broche, miel, fruits, paëlla, bières, olives, conserves d'agneaux, etc.

Type de produits en artisanat : Magie, bijoux, vêtements, maroquinerie, savons, spiruline, jeux en bois

La programmation des animations a été riche en surprises, avec DAF, le caricaturiste millavois, Fêtes vos jeux et leurs jeux en bois, Mathieu et sa Carriole qui nous a fait partager son répertoire de chansons françaises, le groupe bolivien dans le cadre du Festival Folklorique International du Rouergue ... Grain de Créa nous a fait une démonstration des déambulations clownesques. Comme à l'accoutumée, le mur d'escalade, le château gonflable, et la Bourrée du Viaur étaient présents.

Les animations ont été placées, soit au centre de la Place, soit au niveau de son renforcement. Cette nouvelle organisation a permis de faire vivre le fond du marché. L'espace restauration, placé au centre de la Place, a connu un succès de plus en plus grandissant au fur et à mesure que se succédaient les marchés.

En partenariat avec Village Attitude, les navettes ont fonctionné les mercredis soirs.



## Dynamic Club

Le dynamic club est affilié à la Fédération française Sport Pour Tous. Son activité est en pleine expansion puisque ce club compte actuellement une trentaine d'adhérents.



L'animatrice, diplômée, propose du cardio, du renforcement musculaire et du stretching, selon des méthodes de gym douce, avec ou sans matériel (ballons petits et gros, poids, anneaux pilates, bâtons et baguettes).

C'est un moment agréable, de détente et de partage, que chacun et chacune peut suivre tous les lundis de 19h à 20h30, au collège Jean Amans de Pont-de-Salars.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez nous contacter aux numéros suivants : 06 32 90 74 68 ou 06 62 59 60 24 ou 06 31 00 32 61.

## Les Randoléjaires

Après un changement de bureau, le club de randonnée « los Randoléjaires », composé d'une quarantaine d'adhérents, continue ses activités avec toujours autant d'enthousiasme. Des randonnées accessibles à tous sont organisées tous les jeudis et 1 Dimanche sur 3, des randos de difficultés moyennes.

### Composition du nouveau bureau :

Président : Pouget Yolande - Vice-Président : Canitrot Hubert

Trésorier : Dufour Nils - Trésorier adjoint : Malric Béatrice - Secrétaire : Montagne Josiane

Le club a fait une sortie de 3 jours dans Les Calanques de Marseille. Pour l'année à venir, il est prévu un week-end en Lozère au printemps.

Le club participe à d'autres manifestations : brevet du randonneur, rando-challenge, Grand Tour des Monts et Lacs, Téléthon. Ces randonnées permettent de découvrir les multiples richesses que recèle notre région : paysages, petit patrimoine et monuments plus importants.

La pratique de la marche en toute saison, dans un groupe où règnent bonne humeur et convivialité, est excellente pour le moral et contribue à maintenir les liens sociaux. Le club est affilié à la Fédération Française de Randonnée. Tout licencié au club peut participer à des randonnées proposées par d'autres clubs dans toute la France. Le prix de la licence est de 26€ en individuel et de 50€ pour une licence familiale.

Au printemps 2018, le club sera à l'initiative d'une journée citoyenne de nettoyage des chemins de randonnée, au cours de laquelle seront sollicitées d'autres associations locales, qui s'intéressent à l'entretien des chemins ruraux.

Pour plus d'informations, contactez : Yolande Pouget (06 01 98 07 93).

## ❖ Patrimoine, pratique culturelle et lien social

### La chorale du Lévézou

Notre groupe est actuellement composé de 26 choristes répartis en 4 pupitres placés sous la direction de Mme Marie-Bernard Chemla, notre chef de chœur. Le plus grand nombre des choristes sont issus des communes du Lévézou. Nous proposons un programme très éclectique : chants sacrés, chants du monde, variétés françaises, chansons régionales, chants de Noël.



Au cours de cette année 2017, la chorale s'est investie dans l'organisation d'une comédie musicale « les misérables » et a participé au final de ce magnifique spectacle. En juin, en association avec la chorale de Gages, nous avons donné un concert dans l'église de Cayssac fraîchement rénovée : pour clore l'année, la chorale l'écho des dolines de Lioujas nous a invité à partager son concert de Noël le dimanche 10 décembre en l'église de Lioujas ; et bien sûr, nous avons clôturé l'année avec notre sapin.

Pour 2018, plusieurs dates sont déjà retenues dont le 11 février en l'église de Pont-de-Salars pour notre concert annuel au profit du Téléthon.

Nul besoin de connaissances musicales pour intégrer une chorale, seulement l'envie d'apprendre à bien chanter, ce qui implique du travail personnel et de savoir partager de bons moments de convivialité, si tel est votre cas rejoignez-nous.

**Sports Nature Lévézou se porte bien !**

Troisième année d'existence pour la jeune association de sports de pleine nature. La trentaine de membres a pu tout au long de l'année participer et parfois performer sur les événements sportifs aveyronnais : Trail des Hospitaliers, Festival des Templiers, Trail des ruthènes, SCA Raid, Course d'orientation de la Méridienne, Via Aurea, Raid 2 Gonde... Autant d'épreuves dans lesquelles les athlètes du Lévézou se sont brillamment comportés.

Quelques-uns d'entre eux se sont également rendus dans les Pyrénées espagnoles pour un rendez-vous annuel devenu traditionnel avec le club Aligots de Gérone et leur manifestation : une rogaine (ultra course d'orientation).

De plus, l'association a également organisé son troisième raid estival le 14 juillet 2017. Le parcours démarrait de Saint-Laurent puis passait par le Mont Seigne, Saint-Laurent, Curan, Boulouis, Prades de Salars pour finir à Pont-de-Salars. Il combinait trail, CO, VTT, canoë. Il a connu un réel succès populaire puisque les organisateurs ont dû bloquer les inscriptions à 70 équipes, soit 140 coureurs qui ont apprécié les paysages et la sympathie des bénévoles. Rendez-vous pour le 14 juillet 2018 avec quelques surprises concernant le parcours et les épreuves.

L'année 2018 a vu la naissance d'une nouvelle manifestation. Elle s'est déroulée le 28 janvier. Il s'agit du trail hivernal du Lévézou. Ce dernier a proposé 2 courses de 13 km (180 participants) et 26 km (100 participants) qui partaient de Pont-de-Salars, longeaient le lac et arpentaient la vallée du Viar. Inclus dans le tarif, les coureurs ont profité d'un repas « burger/frites ». Les places étaient limitées et l'événement a suscité pas mal d'agitation sur les réseaux sociaux. La population locale était attendue pour encourager les coureurs.

Sports Nature Lévézou est affiliée à la fédération de course d'orientation. Et s'il y a seulement une petite dizaine de membres qui pratiquent l'activité, tous sont ravis de la création d'un parcours permanent d'orientation situé sur le village de Camboulas, ainsi que du travail de cartographie réalisé sur les versants du Viar. N'hésitez pas à vous munir des cartes fournies par l'office de tourisme pour découvrir les charmes de l'orientation.

Pour finir, les adhérents de Sports Nature et Lévézou vous invitent à les rejoindre. Deux entraînements de trail sont prévus par semaine (les mardi et jeudi à 19h30), souvent accompagnés d'une sortie plus longue le week-end ou d'une participation à une course. Des sorties VTT sont régulièrement proposées. Chacun fonctionne toutefois selon son envie et ses disponibilités et peut proposer ponctuellement des activités autres : ski de rando, swim and run, escalade,...

Le niveau de pratique n'a aucune importance, les parcours et rythmes sont aménagés en fonction de chacun.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Lionel au 06 63 86 42 20 ou PH au 06 72 75 02 01. Bien sportivement !

**Club de Tennis et de Ping-Pong**

Le club de tennis qui fonctionne depuis bientôt 30 ans sur la commune s'efforce de maintenir "une école de tennis" ouverte à tous à partir de 5 ans jusqu'à l'âge adulte.

Cette école de tennis dirigée par un éducateur sportif se veut être dynamique, conviviale et met l'accent sur la qualité de l'enseignement de cette discipline. Les cours ont lieu le samedi matin, 5 h qui sont réparties en fonction de l'âge et du niveau de chacun.

Le club en 2017 recense 53 membres dont 41 pour le Tennis et 12 pour le Ping-Pong. Les couleurs du club sont bien représentées par les plus jeunes, les 14-18 ans et l'équipe adulte sur les différents tournois de la région et du département tout au long de l'année. La carte du club est à 30 € pour l'année et permet d'accéder aux courts extérieurs pendant les vacances scolaires.



➤ **Les festivités de Noël**

Le spectacle de Noël du samedi 16 décembre a été une réussite, les familles (environ 160 personnes) sont venues nombreuses pour découvrir « Le Noël enchanté de Yétou », un spectacle produit par Planète Mômes et animé par Marie-Christine Telesca.

L'intrigue était construite autour de l'idée que les personnages de l'histoire devaient aider le Père Noël à retrouver les cadeaux disparus. Les enfants ont été mis à contribution, et comme par magie, ils interagissaient avec les personnages virtuels, Cyprien, la marionnette, Yétou, l'homme des bois et les enfants. Ce conte de Noël a fait voyager les spectateurs grâce aux univers musicaux et aux visuels qui ont amené les enfants dans des forêts ou des paysages montagneux. Un très beau spectacle qui réussit à allier réel et virtuel ! A l'issue du spectacle, les enfants ont eu le plaisir de recevoir des cadeaux et des chocolats. Une balade en calèche et un goûter étaient aussi proposés.

Le CAPS, Village Attitude, et la mairie de Pont-de-Salars ont souhaité que les enfants et les parents passent un beau moment en famille.

Malgré un temps neigeux, le 10<sup>e</sup> marché de Noël qui a eu lieu, le dimanche 17 décembre, à la salle des fêtes a attiré un public nombreux. Cette année encore, une vingtaine d'exposants locaux étaient présents pour vous proposer dans une ambiance chaleureuse et conviviale, de nombreux produits dans des domaines variés : artisanat d'art, alimentaire, mode et accessoires, produits de terroir...

Les associations et les établissements collectifs ont fait preuve de beaucoup d'imagination pour le plaisir des visiteurs qui étaient invités à voter pour l'arbre qu'ils jugeaient le plus réussi dans les trois catégories suivantes : le plus beau, le plus original et le plus ingénieux. Nous tenons à noter que tous les participants au concours ont réalisé de très belles œuvres qui ont parfaitement contribué à la décoration du marché de Noël. Tous les participants seront donc récompensés, les trois gagnants recevront une dotation de 150 € et les autres une dotation de 50 €.

Toute la journée, dans le coin des enfants, les activités se sont enchaînées : confection de décorations, atelier de maquillage, lecture du Bonhomme Pain d'épice. Dans l'après-midi, le Père Noël a fait son entrée pour distribuer des chocolats aux enfants qui, sans nul doute, sont repartis heureux.

Les résultats du concours de confection de sapins et de la tombola ont été donnés à partir 17h. L'école privée Sainte-Marie a obtenu le prix du sapin le plus original. Le plus beau sapin a été conçu par la maison de retraite La Résidence du lac. Le Club de l'Amitié s'est vu attribuer le prix du sapin le plus ingénieux. Quant à la tombola, le premier lot a été remporté par Melle Johana Gaffard, il s'agissait de deux menus Aubrac au restaurant Le Suquet de Laguiole, chez le grand chef, Sébastien Bras. Au final, une quarantaine de lots ont été gagnés, offerts par la mairie de Pont-de-Salars, les restaurants Les Voyageurs et Les Tilleuls, la Ville de Millau, Le jardin des bêtes, Vélo Rail, la grotte de Dargilan, Micropolis, Brousse-Le-Château, et tous les exposants.

L'association des Parents d'Elèves des Ecoles Publiques a assuré l'animation du « Carré gourmand » en proposant une restauration sur place, et bien sûr du vin chaud. Nous garderons un très beau souvenir de l'édition 2017 du marché de Noël de Pont-de-Salars !





### ❖ Du nouveau dans vos Micro-Crèches ! Ouverture le 15 janvier 2018

Les Micro-Crèches du Lézou (Flavin, Pont-de-Salars et Salles Curan) accueillent les enfants jusqu'à 4 ans avec une capacité de 10 enfants/heure. Elles sont ouvertes du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Les professionnels de la petite enfance accueillent et accompagnent les enfants au quotidien afin de veiller à leur bien être en respectant les rythmes individuels des siestes, les repas et les besoins de chaque enfant.

Peinture, pâte à sel, activités psychomotrices, jeux extérieurs, sensibilisation à la lecture, à la musique... sont des exemples d'activités proposées. La directive pédagogique est d'offrir à l'enfant un panel diversifié d'activités d'éveil.

C'est aussi un lieu d'échanges et de communication entre les parents et une équipe de professionnels qui se donne pour mission d'impliquer les parents dans le fonctionnement de la structure.

Les dossiers d'inscription sont à retirer en Mairie ou auprès de Familles Rurales. Si vous désirez avoir des renseignements complémentaires, n'hésitez à contacter l'Association Familles Rurales (Tél.: 05 65 75 54 00 - fd.aveyron@famillesrurales.org).



**Pour toutes informations :**  
Micro Crèche  
Rue des écoles -12290 PONT-DE-SALARS  
Tél.: 05 65 42 30 46

### ❖ Le RAM : l'accueil des assistantes maternelles et des parents sur le Lézou



Depuis le 12 juin 2017, le Relais des Assistantes Maternelles a déménagé et fonctionne différemment (semaines paires et impaires). Angèle vous accueille, tous les matins, lors des haltes jeux ouvertes à tous les enfants accompagnés d'un adulte.

A Pont-de-Salars, ces rendez-vous ont lieu le mardi, dans une salle de la maison de retraite. L'objectif étant la rencontre, l'échange et la convivialité. Les après-midi de 13h à 16h30, au bureau à Pont-de-Salars, des permanences administratives sont ouvertes aux assistants maternels et parents afin de les informer, conseiller et orienter. Service gratuit et sans inscription !

Huit assistantes maternelles habitent la commune de Pont-de-Salars et accueillent les enfants.

Pour connaître leurs coordonnées, n'hésitez pas à contacter la mairie de Pont de Salars ou le RAM, situé au 34, avenue de Rodez à PONT-DE-SALARS (12290)

**Responsable :**  
Mme Angèle Terral  
ramlevezou@gmail.com  
Tél : 05 65 62 16 61

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
<b>SEMAINE PAIRE</b>	9h30-11h30 HJ VILLEFRANCHE DE PANIAT (salle de la garderie périscolaire)	9h15-12h HJ PONT DE SALARS (salle de réunion, EHPAD)	9h15-11h45 HJ SALLES CURAN (salle des fêtes)	9h15-11h45 HJ ARVIEU (salle des fêtes)	9h15-11h45 HJ FLAVIN (salle de réunion, LO Talles)
	Accueil possible sur rendez-vous dès 13h	13h-16h30 PERMANENCE ADMINISTRATIVE à Pont de Salars	Accueil possible sur rendez-vous dès 13h	Accueil possible sur rendez-vous dès 13h	Accueil possible sur rendez-vous dès 13h
<b>SEMAINE IMPAIRE</b>	8h30-12h30 et 13h-16h30 PERMANENCE ADMINISTRATIVE à Pont de Salars	9h15-12h HJ PONT DE SALARS (salle de réunion, EHPAD)	9h15-11h45 HJ AGEN D'AVEYRON (salle des fêtes)	9h30-11h30 HJ VEZINS DE LEVEZOU (salle des associations)	9h15-11h45 HJ FLAVIN (salle de réunion, LO Talles)
		13h-16h30 PERMANENCE ADMINISTRATIVE à Pont de Salars	Accueil possible sur rendez-vous dès 13h	Accueil possible sur rendez-vous dès 13h	Accueil possible sur rendez-vous dès 13h

### ❖ Sport et loisirs

#### Droit au lac

L'association Droit au Lac organisait cet été la sixième édition de ses stages estivaux à Pont-de-Salars. Quatre semaines étaient organisées, du 10 juillet au 4 août. Les enfants, filles et garçons de 7 à 17 ans, ont été accueillis en demi-pension ou en pension complète du lundi au vendredi. Affluence record cette année puisque 195 enfants ont participé aux séjours proposés par l'association flavinoise.



L'équipe d'animation était composée au total de 9 éducateurs. Au programme, du football sous toutes ses formes : sur herbe, en salle (futsal), sur terrain synthétique à l'Espace Indoor à la Primaube (Foot 5) et sur sable (Beach Soccer). En parallèle, ils ont pu découvrir, via la richesse salarsipontaine, des Activités Physiques de Pleine Nature comme le Stand Up Paddle, la baignade, la Course d'Orientation ou le Trail. Nouveauté 2017, les enfants se sont essayés au Water Polo. De nombreux tournois, oppositions et jeux autour du football (Golf Football, Biathlon Football, Baseball Foot, etc.) ont rythmé ces séjours sportifs.

Toutes ces activités se veulent dans un cadre familial, avec un esprit de camaraderie, d'entraide et d'autonomisation au cours de la vie quotidienne. Les enfants sont rentrés chez eux avec une gourde et une tenue personnalisées (maillot et short) ainsi qu'un diplôme de fin de stage. Un succès que l'association doit au soutien sans faille des municipalités flavinoises et salarsipontaines, des partenaires et à l'implication de ses adhérents. A ce jour, 830 enfants ont adopté la philosophie et la convivialité des stages Droit au Lac. Ainsi, l'association tend à se développer afin de proposer son savoir-faire.

Depuis le 1<sup>er</sup> Septembre, l'association Droit au Lac est devenue gestionnaire du centre d'accueil Laudinie à La Fouillade. Un site fort d'une capacité d'accueil comprenant une grande salle de réception, une cuisine, deux salles de réunion et 76 couchages. Il est accolé à deux terrains de football, un gymnase, deux terrains de tennis et de nombreux bois parcourus par des sentiers propices à la randonnée ou au VTT.

En 2018, Droit au Lac organisera des stages de football à Pont-de-Salars et à La Fouillade. Retrouvez l'actualité de l'association sur son site internet [www.droitaulac.fr](http://www.droitaulac.fr) ou sur les réseaux sociaux.

#### Hand Lézou - La passion du petit ballon entre Monts et Lacs!

2017 : Année encore bien remplie pour notre club Hand Lézou ! Avec un effectif toujours en progression, nos équipes se sont encore illustrées dans les championnats départementaux et régionaux.



Troisième titre de vice-championne Midi-Pyrénées d'affilé, après le titre de champion en 2012, pour nos moins de 18 filles, dans ce championnat excellence, qui montre bien qu'Hand Lézou rivalise toujours, avec les grosses écuries régionales, et reste un club formateur. Les séniors filles ratent la montée lors de la dernière journée. Les 15 filles accèdent au championnat excellence. Les 18 garçons, les moins de 13 et moins de 11, filles et garçons, terminent dans le milieu de tableau de leurs championnats respectifs. Voici le bilan sportif de la saison 2016/2017.

Pour ce début de saison 2017/2018, le club a pu aligner une équipe masculine et féminine dans chaque catégorie, de moins de 9 ans à moins de 18 ans. L'équipe des séniors filles est toujours en entente avec le club de Baraqueville, sous l'appellation de Lézou/Ségala Hand Ball, où pas moins de 10 de nos licenciées composent cette équipe. Et début tonitruant pour nos filles qui, à cette fin décembre, sont toujours invaincues en championnat, et qualifiées pour le cinquième tour de Coupe de France. De même, pour nos moins de 11, moins de 13 et moins de 15 filles qui, pour le moment, ont fait un sans faute. Départ plus moyen pour nos garçons, qui dans leurs premières parties de championnat ont rencontré des équipes plus aguerries.

Pour 2018, nous pouvons qu'espérer que cela continue, que d'autres titres viendront étoffer le palmarès du club. Et tout cela, en gardant l'ambiance conviviale qui caractérise notre association. Pour infos pratiques, les entraînements ont lieu le mardi, mercredi, jeudi et vendredi, en fonction des catégories. Les matchs ont lieu le samedi ou le dimanche suivant les cas.

Vous pouvez contacter les responsables du club : François Galtier (06 40 46 25 10), Pascal Hector (06 85 06 19 81), Dominique Lefebvre (06 88 24 54 62).



# Collège Jean-Amans

PONT DE SALARS

## Son actualité (2017/2018)

Le collège poursuit ses actions pour apporter aux jeunes du territoire un enseignement d'excellence.

A la rentrée 2017, 311 élèves sont scolarisés au collège, dont 16 internes, un effectif conséquent pour un petit internat rural. On dénombre 3 classes par niveau à l'exception de la 5<sup>ème</sup> qui compte 4 classes. La rentrée de septembre a vu l'ouverture d'une nouvelle structure au sein de l'établissement : une classe U.L.I.S., c'est-à-dire une unité localisée pour l'inclusion scolaire. Il s'agit d'un dispositif pour la scolarisation des élèves en situation de handicap présentant des troubles compatibles. Une professeure des écoles spécialisée et une auxiliaire de vie scolaire encadrent les élèves de cette classe, dont l'effectif maximum est de 12.

Le collège propose également une section football féminin, sous la forme d'une option. C'est la seule du département de l'Aveyron. 30 jeunes filles de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> suivent 2 séquences de football de 90 minutes toutes les semaines. Ces séquences sont comprises dans la grille de leur emploi du temps scolaire. Les objectifs de la section sont bien entendu sportifs, en développant des capacités, des attitudes et des connaissances en matière footballistique, mais aussi éducatifs. La prise de responsabilité, l'ambition, la réussite au regard de ses possibilités, la santé sont des axes forts du projet de la section.

L'ouverture de l'établissement reste une priorité pour l'année 2017/2018, priorité au cœur des enseignements. Visite de l'exposition *Calder* au musée Soulages, sorties théâtre (*X, Y et moi*, au collège, *Les Justes*, à la salle des fêtes, *Héritages*, à la MJC), participation au dispositif « Collège au cinéma »... autant d'actions qui valorisent la construction culturelle de chaque élève.

Parmi les actions marquantes, le 28 septembre dernier, avec le soutien du Syndicat Mixte et en partenariat avec la mairie de Pont-de-Salars, le collège a accueilli les œuvres de Mélie Cauhapé, des CM2 et des 6<sup>èmes</sup> pour un vernissage. Les 4 sculptures poétiques réalisées par les élèves sont encore visibles dans le hall du collège où elles ont élu domicile. Sous la direction artistique d'Aveyron Culture et en lien avec l'Abbaye de Sylvanès, tous les élèves de 6<sup>ème</sup>, rejoints pour l'occasion par les élèves de CM2 de l'école publique de Pont-de-Salars participent à l'aventure de la comédie musicale *La vie rêvée d'Alice*. Accompagnés de leur professeur d'éducation musicale et d'une musicienne professionnelle, les élèves apprennent un répertoire nouveau et original. Un spectacle se déroulera à la salle des fêtes du village le 5 juin prochain, le 7 juin à la Maison du peuple de Millau. A noter, ce projet de grande ampleur fait suite à un autre spectacle musical qui a été donné le 28 avril 2017, au cours duquel quarante-six élèves de 6<sup>ème</sup> se produisaient sur la scène de *La Baleine* à Onet-le-Château, avec la compagnie *Les Grandes Bouches*.

L'entraide et la solidarité restent au programme du collège dans la mesure où les 76 élèves de 3<sup>ème</sup> ont suivi le 5 décembre dernier la formation aux premiers secours « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 ». Ce sont encore ces mêmes élèves de 3<sup>ème</sup> qui auront le privilège, du 8 au 13 avril, de découvrir Cordoue et l'Andalousie lors du voyage scolaire organisé par les professeures d'espagnol du collège.

Les objectifs pour 2018 sont de maintenir les excellents résultats des années précédentes en termes de réussite au brevet, mais également de favoriser l'épanouissement de chaque jeune et sa réussite après le collège. Une attention toute particulière est portée par les équipes au « parcours avenir », vers une orientation choisie et non subie. Les élèves de 4<sup>ème</sup> ont reçu la visite d'un juge et d'un avocat, des jeunes gens de 3<sup>ème</sup> ont participé à l'opération « Filles et garçons partagent l'espace », en allant à la découverte de l'entreprise Thalès Alenia Space, à Toulouse.

La séquence d'observation en milieu professionnel se déroulera les 14, 15 et 16 février prochains. Faisons le pari que cette ouverture sur le monde du travail forgera des vocations pour nos jeunes pleins d'enthousiasme.



Le tissu associatif de Pont-de-Salars est dynamique. C'est pour cela qu'il est important de donner la parole à ces acteurs qui, au sein du territoire, s'engagent à porter des projets collectifs.

## Commerce et vie locale



Fortes du succès qu'elles ont eu les années passées, l'association des Commerçants, Artisans et Professions Libérales de Pont-de-Salars VILLAGE ATTITUDE a eu plaisir à renouveler ses animations phares pour cette année 2017.

Un grand jeu « Trouver le juste prix » a été organisé à l'occasion des fêtes des pères et des mères, jeu qui a permis à deux heureux gagnants de remporter des vitrines d'une valeur de 500€ chacune. Le quine annuel s'est déroulé le samedi 23 septembre à Pont-de-Salars. De nombreux clients étaient présents pour nous encourager à continuer nos animations et nous les en remercions grandement.

Du 1<sup>er</sup> au 24 décembre, le Calendrier de l'Avent a permis à l'association de remercier ses clients fidèles en offrant, chaque soir, à un gagnant désigné par tirage au sort, un cadeau de Noël en avance. Le 24 décembre, le grand gagnant du tirage au sort regroupant tous les participants du mois a été récompensé par une « Hotte de Noël » d'une valeur de 300€, hotte contenant le nécessaire pour un réveillon pour quatre personnes.

Pour cette nouvelle année qui débute, tous les membres de l'association souhaitent présenter leurs meilleurs vœux à l'ensemble de ses clients. Notre association va s'efforcer tout au long de l'année de proposer plusieurs animations afin de fidéliser sa clientèle qui a compris que le commerce de proximité est essentiel pour la vie d'un village.



## Santé et accompagnement social

### La maison de santé

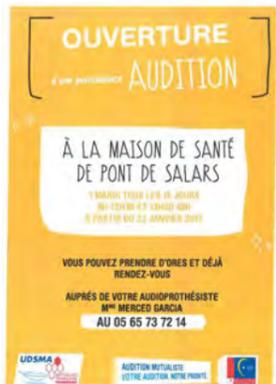
L'A.P.M.S.P.S. (Association des Professionnels de santé Médicaux et Sociaux du Pays de Salars) est composée de trois médecins, d'un centre de soins infirmier (IDE et aides-soignantes), d'un cabinet d'IDE libérales, de trois kinésithérapeutes, d'une pédicure-podologue, d'un chirurgien-dentiste, d'une orthophoniste et d'un service à la personne ADMR. A cette équipe permanente vient s'ajouter une diététicienne-nutritionniste qui effectue des consultations deux fois par semaine, à partir du mois de janvier un opticien et un audioprothésiste interviendront régulièrement, et à partir du mois de mars, une thérapeute familiale tiendra une permanence.

La composition du bureau est la suivante : Présidente : Mme Galibert Sandrine, vice-Président, Dr Champion Gilles, Trésorier : M. Roualdes Loïc, Secrétaire : Mme Marty Marlène. L'accueil et le secrétariat sont assurés par Amélie Montagne, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Cette association a été créée dans le but d'améliorer le parcours de soin des patients en assurant la continuité des soins et la coordination entre professionnels de santé. Elle a également permis de décloisonner le sanitaire du social et d'attirer de nouveaux professionnels afin d'élargir l'offre de soins.

L'A.P.M.S.P.S. organise régulièrement des actions de préventions et de formations. En 2017 ont eu lieu un dépistage de la rétinopathie diabétique, la campagne « Mars bleu » concernant le dépistage du cancer colorectal, ainsi que la campagne « Octobre rose » pour rappeler aux patientes l'importance du dépistage du cancer du sein. Enfin, au mois de novembre a été mise en place l'opération « Moi(s) sans tabac ». Par ailleurs, l'association a participé à différentes formations au sein de la Maison de Santé ou par le biais du Réseau de Santé de Proximité du Lévézou.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site internet [maisondesantepontdesalars](http://maisondesantepontdesalars.com) ou contacter le 05 65 58 88 24.



## L'animation culturelle et les rencontres artistiques

Le PETR-Syndicat mixte du Lézérou construit une offre culturelle, qui vient en complément des animations proposées par les associations locales, en partenariat avec celles-ci et avec les espaces culturels du territoire.

En 2017, on vous a proposé les rendez-vous artistiques suivants...

- \* le Ciné-Lézérou, circuit itinérant, avec 21 séances sur l'ensemble du Lézérou, dont 3 à Pont-de-Salars (La belle et la bête, Le grand méchant renard et Coco),
- \* des ateliers pour la création de sculptures avec l'artiste Mélie Cauhapé, en partenariat avec le collège et les écoles primaires, le club de l'amitié et l'ADAPEI,
- \* une découverte de l'art du clown avec une compagnie montpelliéraine, à l'ADAPEI et à la maison de retraite, ou dans les rues et les commerces, ou lors d'un spectacle,
- \* une soirée documentaire gourmande autour de l'art culinaire de la famille Bras,
- \* différents concerts de chant choral, avec le groupe « Les Grandes Bouches » et le trio « La Beluga », avec le Conservatoire de musique autour des Misérables, ou encore l'été à Saint-Agnan et Saint-Georges,
- \* une journée printanière autour de la nature, « Le Printemps du GTML »,
- \* un week-end de festival au bord de Pareloup avec l'équipe de « Ça Déborde sur le Lézérou ! »,
- \* des rencontres autour de films documentaires, de livres ou de témoignages sur différentes thématiques – paysans d'autrefois, transhumance et voyageurs d'aujourd'hui,...
- \* des représentations théâtrales ou des lectures sur le thème de la famille, de la Guerre d'Algérie, du terrorisme ou d'autres encore...

Toutes ces rencontres sont possibles grâce à des partenariats forts avec l'Office de Tourisme de Pareloup-Lézérou, le Conseil Départemental de l'Aveyron, le Théâtre de la Maison du Peuple à Millau, l'association Mondes et Multitudes, Aveyron Culture... Elles se construisent tout au long de l'année grâce à des dispositifs culturels comme "Nos campagnes, regards croisés". Elles sont autant de projets construits pour vous, avec les professionnels et les bénévoles qui font la richesse de nos communes.

En 2018, des rendez-vous artistiques pleins de surprises seront programmés à Pont-de-Salars :

- \* le 23 mars, à 20h30, **The Wackids**, à la salle des fêtes, concert jeune public dans le cadre des échappées de la Maison du Peuple de Millau. Autour du spectacle, les enfants de l'école publique ont participé à des ateliers sur l'histoire du Rock'n Roll en partenariat avec le conservatoire de musique de l'Aveyron
- \* le 5 juin, **La vie rêvée d'Alice**, conte musical jeune public, une adaptation de l'œuvre de L. Carroll « De l'autre côté du miroir », sur le thème du passage de l'enfance à l'adolescence, proposée par l'Abbaye de Sylvanes et Aveyron Culture, dans le cadre d'une action d'éducation artistique avec le Collège Jean Amans, en partenariat avec la Maison du Peuple de Millau
- \* une séance de **Ciné-Lézérou** sera programmée pendant les vacances d'avril et d'octobre, en partenariat avec l'accueil de loisirs, la maison de retraite et l'ADAPEI, le CAPS et la médiathèque
- \* **la fête du Ciné-Lézérou** est, cette année, programmée le 1 août, avec une animation sur le marché, suivie d'une séance en plein air à la Chapelle de Salars et d'une présentation de l'histoire de Salars.

Si vous voulez être connecté et connaître ce qui se passe sur le Lézérou en matière de culture, demandez à être inscrit sur la liste de diffusion internet « Échos du Lézérou » en écrivant à culture.levezou@gmail.com



## Accueil de loisirs

L'accueil de loisirs Familles Rurales de Pont-de-Salars ouvre ses portes toute la journée les mercredis en période scolaire et, depuis le mois de Juillet 2017, tous les jours pendant les vacances scolaires (15 jours de fermeture à Noël et 15 jours de fermeture au mois d'août).

La structure ouvre de 07h30 à 18h30, accueillant les enfants de 3 à 12 ans. L'accueil des enfants se fait dans les locaux de l'école publique et les repas sont fournis par la Résidence du Lac.

Une convention lie la municipalité et l'association Familles Rurales de l'Aveyron pour la régulation du fonctionnement de cette structure qui accueille en moyenne une douzaine d'enfants les mercredis et un peu plus d'une vingtaine pendant les vacances scolaires.

Durant les vacances d'été, le séjour organisé conjointement avec les accueils de loisirs Familles Rurales de Gages, Flavin et Agen d'Aveyron pour les plus grands a remporté un vif succès et a permis à 60 enfants des 4 structures de se retrouver pour partager un mini-camp de 4 jours au complexe de loisirs du Val de Lenne. Pendant ces mêmes vacances, les enfants ont pu aussi découvrir les arts et traditions médiévales grâce à la sortie à La Couvertoirade à l'occasion du festival « Les mascarades médiévales » et ont participé au festival de théâtre de rue et des arts du cirque « Cap'Mômes » qui s'est tenu à Laissac.

Les temps forts des vacances de Toussaint furent la participation de l'accueil de loisirs Familles Rurales au « Ciné-Lézérou » organisé par la mairie de Pont-de-Salars et la sortie au musée du Saut du Tarn à St-Juéry pour découvrir le patrimoine industriel de cette région et spécifiquement l'énergie électrique.

Tout au long des vacances et pendant les temps d'ouverture du mercredi, les enfants participent à de nombreuses activités manuelles, des grands jeux, des jeux sportifs et des ateliers cuisine. Des rencontres et des sorties avec d'autres accueils de loisirs sont régulièrement programmées.

Pour tous renseignements, retraits des dossiers et inscriptions : [famillesrurales.pontdesalars@gmail.com](mailto:famillesrurales.pontdesalars@gmail.com) (Fabien Cambouives - 06 71 38 86 08)



**ACCUEIL DE LOISIRS - FAMILLES RURALES PONT DE SALARS**

**ACTIVITÉS D'EXPRESSION**

**ACTIVITÉS MANUELLES**

**GRANDS JEUX** **JEUX SPORTIFS**  
**SORTIES**

MERCREDI : 07H30 - 18H30  
VACANCES SCOLAIRES : 07H30 - 18H30

RENSEIGNEMENTS :  
[famillesrurales.pontdesalars@gmail.com](mailto:famillesrurales.pontdesalars@gmail.com)  
06 71 38 86 08

### Le SIEDA



Le **Syndicat Départemental d'Énergies de l'Aveyron**, réunit les 286 communes aveyronnaises, les 19 intercommunalités et le Conseil Départemental. Le SIEDA est un des principaux acteurs publics de l'énergie en Aveyron.

Ses compétences le conduisent à intervenir depuis la production d'énergie (solaire photovoltaïque et réseaux de chaleur), en passant par la distribution (organisation du service public de l'électricité et du gaz), jusqu'à l'utilisation (éclairage public et bornes de recharge pour véhicules électriques).



Avec une volonté d'efficacité (diagnostics énergétiques et contrôle des réseaux), de développement durable (économies d'énergies) et d'évolution permanente avec le déploiement de la fibre optique sur tout le département, le SIEDA œuvre pour un aménagement énergétique et numérique de l'Aveyron.

### La Communauté de Communes du Pays de Salars



La **Communauté de Communes du Pays de Salars** a été créée le 31 décembre 1996, entre les communes d'Agén d'Aveyron, Arques, Flavin, Pont-de-Salars, Prades de Salars, Trémouilles, Le Vibal. Les communes de Comps la Grandville et Salmiech ont rejoint au 1<sup>er</sup> janvier 2017 cette Communauté de Communes qui a gardé la dénomination de Communauté de Communes du Pays de Salars (Arrêté préfectoral N° 2016-190-002 BCT en date du 8 juillet 2016).

La vocation de la Communauté de Communes est d'apporter aux populations et aux communes membres un outil intercommunal de gestion locale. La Communauté de Communes permet de mieux répondre aux difficultés et aux défis auxquels les populations et les communes sont confrontées.

#### GROUPES DE COMPETENCES OBLIGATOIRES

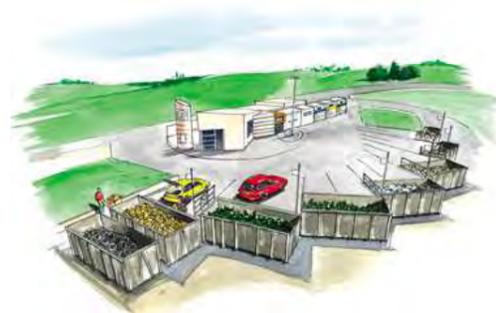
- \* Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur, urbanisme ;
- \* Action de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme ;
- \* Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.
- \* Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

#### GROUPES DE COMPETENCES OPTIONNELLES

- \* Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire.
- \* Politique du logement et du cadre de vie.
- \* Action sociale d'intérêt communautaire (contrat enfance jeunesse).
- \* Eau

#### GRUPE DE COMPETENCES FACULTATIVES

- \* Service d'assainissement non collectif
- \* Actions d'animation sportive
- \* Politique culturelle
- \* Création de réserve foncière
- \* Politique territoriale du Pays des Monts et Lacs du Lévézou



Le siège de la Communauté de Communes du Pays de Salars est fixé à Pont-de-Salars, au 34 avenue de Rodez.

La Communauté de Communes bénéficie de la fiscalité directe additionnelle avec un taux propre pour les quatre taxes locales :

- \* Taxe d'habitation (T.H.)
- \* Taxe foncière sur la propriété bâtie (T.F.P.B.)
- \* Taxe foncière sur la propriété non bâtie (T.F.P.N.B.)
- \* C.F.E. (C.V.A.E.)

Certaines compétences, comme le SCOT, le tourisme, la culture et le sport sont déléguées au Syndicat Mixte du Lévézou.

### Le Syndicat Mixte du Lévézou



Le **Syndicat Mixte du Lévézou** est un PETR (Pôle d'Equilibre des Territoires Ruraux). Il exerce les compétences suivantes pour le compte des deux communautés de communes, Pays de Salars et Lévézou -Pareloup :

- \* élaboration et mise en œuvre du projet de territoire dans les domaines du développement économique, écologique, culturel et social.
- \* élaboration et suivi du schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- \* élaboration et mise en œuvre d'une politique locale de promotion touristique, à travers la création d'un office de tourisme intercommunal
- \* animation sportive
- \* animation culturelle

#### Les Activités Sportives proposées par le Syndicat Mixte du Lévézou (SML) en 2017-2018



Fred Mallavan, éducateur sportif territorial du SML et des 19 communes membres, perpétue ses interventions. Voici un bref résumé des différentes sessions proposées durant la période péri/extrascolaire 2017-2018 sur Pont-de-Salars :

Durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2016-2017, les élèves de cycle 3 ont suivi un cycle « Sports raquette » (Mini tennis et Badminton). Ainsi dans le cadre des TAP, 10 séances ont été animées enregistrant 161 présences au sein de la salle des fêtes.

Lors des sessions de Beach Lévézou Tour 2017 sur la plage des Rousselleries, 33 participants ont pris part à la session Sandball du 28 juillet et 42 à celle de Beach Volley le 04 août. Encore un vif succès pour ces rencontres festives autour des sports de plage.

Le gymnase accueillera le lundi 19 février 2018, un **Stage Sportif « TROTTI + TIR à l'ARC »** adressé aux 8-12 ans.

Du 03 avril au 03 juillet 2018, et suite à la suppression des TAP, les 07-11 ans de la commune se verront proposés gratuitement un **cycle d'Ecoles Multisports (Roller + Roller Hockey)**, tous les mardis après la classe à la salle des fêtes.

La Commune voisine d'Agén hébergera l'**Aprèm' Multisport 2018**. Il s'agit d'une manifestation festive et ludique accueillant 190 enfants du Lévézou autour de 9 activités sportives différentes.

Pour tout renseignement, Fred au 05 65 74 35 04 et/ou 06 30 26 62 64 ou [fred.sport.levézou@gmail.com](mailto:fred.sport.levézou@gmail.com)